**La recherche appliquée sur le handicap en Afrique**

**Mapping Maghreb et Afrique de l’Ouest**

Cette revue de littérature a été réalisée dans le cadre du Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap coordonné par la FIRAH et le Centre pour le Développement Inclusif et la Promotion de la Recherche sur le Handicap au Maroc. La réalisation du travail a été confiée à Wassila Benkirane et Abdellah Zouhairi.





L’association CDIPRH a pour but de promouvoir la recherche et la formation sous toutes ses formes dans le domaine du handicap et de son environnement et d’entreprendre toute action visant le développement inclusif dans une perspective de participation sociale des personnes en situation de handicap.

Pour réaliser son objet social, le CDIPRH entreprend de :

* Réaliser toutes les opérations qui se rattachent directement ou indirectement à son objet.
* Créer et gérer tout service ou toute institution poursuivant la réalisation de son objet.
* Prêter son concours et son expertise, à titre bénévole ou rétribué à toute activité similaire à son objet.
* Etablir des partenariats avec d’autres organismes nationaux et internationaux.



La mission de la Fondation Internationale de la Recherche Appliquée sur le Handicap (FIRAH, [**http://www.firah.org/**](http://www.firah.org/)) s’articule autour de 2 axes qui se complètent et s’assemblent :

1/ La sélection et le financement de projets de recherche appliquée sur le handicap via ses appels à projets annuels,

2/ La coordination du Centre ressources Recherche Appliquée et Handicap. Le Centre Ressources est un espace collaboratif de partage de connaissances concernant la recherche appliquée sur le handicap. Il souhaite mettre la recherche sur le handicap au service des acteurs de terrain[[1]](#footnote-1) en prenant en compte leurs besoins et attentes en facilitant le montage de projets de recherche appliquée, diffusant et valorisant leurs résultats.



[**http://www.firah.org/centre-ressources/**](http://www.firah.org/centre-ressources/)

Cette revue de littérature concerne les réalisations d’un projet qui a démarré en 2014 et qui durera au total trois ans. L’objectif de ce projet est de diffuser et valoriser les résultats de la recherche appliquée auprès des chercheurs[[2]](#footnote-2) et acteurs de terrain (en particulier les associations de personnes handicapées) du continent africain et ainsi augmenter la connaissance sur la situation des personnes handicapées et les recommandations réalisées pour améliorer leur participation sociale[[3]](#footnote-3).

Les actions pendant les trois ans de ce projet permettront à la fois de réaliser de nouvelles recherches, mais aussi de rassembler les principales recherches réalisées via le Centre Ressources, et ainsi favoriser les échanges entre le monde académique des chercheurs et celui des acteurs de terrain pour qu’ils puissent se nourrir mutuellement de leurs expériences et améliorer les savoir-faire et les savoir-être dans le domaine du handicap.

**N’hésitez pas à nous faire parvenir des documents qui permettraient de compléter ce premier travail. Pour nous envoyer de nouvelles recherches identifiées, vous pouvez nous contacter à l’adresse suivante :** [**centre.ressources@firah.org**](mailto:centre.ressources@firah.org)

Ce troisième travail vient compléter deux autres mappings des recherches existantes : le mapping général et le mapping Afrique de l’Est, disponibles sur le site internet du Centre Ressources[[4]](#footnote-4).

Ensuite, une série d’activités (studies tours, création de supports d’application, états des lieux thématiques ou géographiques, soutiens aux interventions dans des séminaires ou conférences, organisations de formations…) viendront compléter les apports du Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap par des échanges directs.

Une grande attention sera portée sur le fait que le plus possible de recherches identifiées et d’activités réalisées soient disponibles en open source et dans un format accessible à tous.

Ce travail a été réalisé dans le cadre du Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap coordonné par la FIRAH (Fondation Internationale de Recherche Appliquée sur le Handicap), en partenariat avec le Centre pour le Développement Inclusif et la Promotion de la Recherche sur le Handicap au Maroc. Sa réalisation a été confiée à Wassila Benkirane et Abdellah Zouhairi (Université Hassan II de Casablanca, Faculté des Lettres et Sciences Humaines Ain Chock, Laboratoire OSER – Observatoire Socio-anthropologique et Etudes régionales). Le rapport complet a été élaboré par la FIRAH (Cécile Vallée / Centre Ressources Recherche Appliquée et handicap).

Cette revue de littérature a pour objectif de dresser un état des lieux des connaissances en matière de recherche appliquée en Afrique de l’Ouest et au Maghreb, en mettant à disposition du lecteur une liste de documents présentés dans une bibliographie commentée et dans des fiches de lecture pour ceux qui nous ont semblé prioritaires par rapport à nos critères de sélection.

Ce travail, qui concerne plusieurs thématiques, ne vise pas l’exhaustivité mais l’identification de résultats et de connaissances produits par des travaux de recherche pouvant être utiles aux acteurs de terrain pour améliorer la qualité de vie et la participation sociale des personnes handicapées.

Ce que la FIRAH entend par les termes de recherche appliquée sur le handicap :

* C’est d’abord un travail de recherche proprement dit, obéissant à ses règles de méthode et de rigueur, permettant la mise en œuvre d’une démarche scientifique, et impliquant des équipes d’un ou plusieurs chercheurs ou enseignants-chercheurs dont la recherche est l'une des missions statutaires.
* La recherche appliquée est différente de la recherche fondamentale. Son objectif est d’accroitre la participation sociale et l’autonomie des personnes handicapées. Elle ne vise pas seulement la production de savoirs théoriques, mais également la résolution de problèmes pratiques en lien avec les besoins et les préoccupations des personnes handicapées et de leurs familles. La collaboration entre ces personnes, les professionnels et les chercheurs est donc une donnée fondamentale dans la réalisation de ce type de recherche.
* En ce sens, ce type de recherche est destiné à produire des résultats directement applicables. En plus des publications classiques (articles, rapports de recherches), les recherches appliquées sont destinées à produire d’autres publications, appelées « supports d’applications[[5]](#footnote-5) », qui peuvent prendre différentes formes : développement de bonnes pratiques, guides méthodologiques, supports de formation etc., et sont destinées à différents acteurs (personnes handicapées, professionnels, institutions).

Chaque référence de la bibliographie commentée contient un lien permettant d’accéder au document, en accès libre ou payant. Pour les références ayant fait l’objet d’une fiche de lecture, les liens renvoient vers la notice complète sur la base documentaire du Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap.

Chaque fiche de lecture contient un lien renvoyant à la notice complète sur la base documentaire du Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap.

Ce document peut être diffusé librement en indiquant sa source et les différents partenaires impliqués.

NB : Pour des raisons d’accessibilité, le texte n’est pas justifié.

**Sommaire**

[**Méthode de la recherche** 9](#_Toc435614577)

[Observations sur la production écrite 10](#_Toc435614578)

[Le manque de documents sous forme d’articles 10](#_Toc435614579)

[La prédominance des articles liés à l’Afrique anglophone 11](#_Toc435614580)

[**Synthèse** 12](#_Toc435614581)

[L’exclusion des personnes en situation de handicap et sa multidimensionalité en Afrique de l’Ouest 12](#_Toc435614582)

[Les efforts institutionnels pour la promotion des droits des personnes en situation de handicap 13](#_Toc435614583)

[**Fiches de lecture** 15](#_Toc435614584)

[ Représentation et perception du handicap par les cadres de l’administration publique et les autorités locales au Burkina Faso. 16](#_Toc435614585)

[ Perceptions of Child’s Disability in the Moroccan Context: Religious Perspectives 17](#_Toc435614586)

[ Understanding views of disability in the Cote d’Ivoire. 19](#_Toc435614587)

[ Perceptions of disability and access to inclusive education in West Africa: a comparative case study in Dakar, Senegal. 20](#_Toc435614588)

[ Blindness Prevention in Mali: Are Improvements in Sight?. 22](#_Toc435614589)

[ Bonnes pratiques pour une gouvernance locale inclusive en Afrique de l'Ouest. 24](#_Toc435614590)

[ Le handicap dans les politiques publiques marocaines face au creusement des inégalités et à l’appauvrissement des familles avec des ayant droits handicapés. 26](#_Toc435614591)

[ Le handicap dans les politiques publiques tunisiennes face au creusement des inégalités et à l’appauvrissement des familles avec des ayants droit en situation de handicap. 28](#_Toc435614592)

[ Etude sur l’accès des Personnes Handicapées aux Technologies de l’Information et de la Communication au Togo. Quels sont les obstacles à une pleine utilisation ?. 30](#_Toc435614593)

[ L’inclusion sociale des personnes en situation de handicap dans la wilaya d’Alger. 32](#_Toc435614594)

[ Etude sur les droits des personnes handicapées au Cameroun. 34](#_Toc435614595)

[**Bibliographie** 37](#_Toc435614596)

# Méthode de la recherche

La recherche ciblée dans les références recommandées, notamment le draft du « Bulletin thématique sur la recherche appliquée en Afrique », et les réseaux tels que IDDC (International Disability and Development Consortium) et IDA (International Disability Alliance), nous a facilité la tâche de recherche par mots-clés. Toutefois, les références bibliographiques trouvées ne correspondaient pas toutes aux critères définis. Donc, nous avons profité des références bibliographiques citées dans les annexes des documents afin d’appliquer le modèle EST[[6]](#footnote-6) (Evaluation, Sélection, Traitement) pour l’analyse des hypertextes bibliographiques dans l’ensemble des documents recueillis.

Cette méthode de recherche nous a permis dans un premier temps d’évaluer les références bibliographiques dans les annexes des références ciblées, et dans un deuxième de les trier par pays de recherche afin de ne garder que les éléments qui correspondent à la recherche appliquée dans les 12 pays sélectionnés (Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cote d’Ivoire, Lybie, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Tunisie et Togo). Après ces deux étapes, les documents ont été retenus pour leur adéquation avec les critères suivants : le respect de l’approche CRDPH ; l’implication des chercheures et des acteurs de terrain ; les supports d’application et la fiabilité scientifique. Suite à cette analyse, nous avons retenu les 10 documents ont fait l’objet d’un commentaire critique.

# Observations sur la production écrite

## Le manque de documents sous forme d’articles

Durant ce mapping nous avons relevé le manque de documents sous forme d’articles scientifiques. L’objet même de ce mapping, qui s’articule autour de la recherche appliquée sur le handicap dans les pays d’Afrique, nous a d’abord poussé à relever en priorité des documents sous forme d’articles scientifiques. Les espaces privilégiés voire exclusifs de recherche sont les revues scientifiques et la recherche dans ces revues n’a produit presque aucun résultat exact concernant la recherche appliquée sur le handicap dans les pays d’Afrique définis pour ce mapping. La recherche dans ces revues s’est faite selon la technique de Berrypicking, présentée dans la note méthodologique de ce mapping, mais n’a pas permis de relever des articles pertinents et répondants aux critères définis.

Face à cette absence, nous avons relevé une disponibilité de documents qu’il est possible d’appeler « littérature grise », appellation traduisant la diversité du fond et de la forme des documents recensés. Nous relevons aussi une bonne visibilité et un effort de publication de rapports, de recherche-actions, de consultations, de guides de bonnes pratiques de la part de certaines organisations œuvrant dans le champ du handicap en Afrique notamment Handicap International.

Le rôle et l’importance de la langue de ces productions s’est montré décisif durant ce mapping. En effet nous pouvons confirmer que, pour la recherche appliquée sur le handicap en Afrique, il existe deux univers de connaissances différents, à savoir la partie francophone et la partie anglophone. Ces deux champs semblent fonctionner à part et ne présentent presque aucune interférence. A part quelques exemples rares et peu pertinent pour ce mapping, les documents francophones ne concernent pas les pays anglophones et vice versa.

La majorité de revues scientifiques internationales spécialisées dans le handicap que nous avons consulté sont en anglais. L’usage du terme « Afrique » en tant que mot de recherché dans ces revues renvoi automatiquement à des articles qui concernent des pays anglophones non concernés par ce mapping. Ne voulant pas dépenser les ressources déployées pour ce mapping destinés aux pays francophones, nous avons écarté les articles ne concernant pas ces pays. Parmi les pays d’Afrique anglophone qui prédominent pour la recherche appliquée sur le handicap, l’Afrique du Sud a presque le monopole et la part dominante de ces recherches.

## La prédominance des articles liés à l’Afrique anglophone

L’avancée du milieu universitaire sud-africain pourrait expliquer l’importance des résultats sur la recherche appliquée sur le handicap en Afrique. Les universités sud-africaines sont elles aussi, les mieux classées (selon divers classements mondiaux des universités) et le sont ainsi en termes de production de la recherche. Par ailleurs, la seule revue scientifique spécialisée sur le handicap en Afrique (African Journal of Disability) est publiée par deux centres de recherche sud-africains et un autre du Ghana. En cherchant au sein de cette même revue, l’absence de recherches sur les pays définis pour ce mapping (pays francophones) est confirmée. Il semble ainsi que la langue opère une division tranchée pour la recherche appliquée sur le handicap en Afrique. Cependant, nous ne sommes pas sans savoir que cette différence n’est que la façade d’autres différences historiques, politiques, culturelles et économiques entre les pays francophones et anglophones.

La fertilité des recherches en anglais dans des pays autres que ceux ciblés par ce mapping serait aussi une sorte de cercle vertueux pour les connaissances sur le handicap. En effet, ces pays ayant plus de visibilité (et de lisibilité) à l’échelle internationale, la communauté des chercheurs intéressés par les problématiques sur le handicap ont plus tendances à réaliser leurs « terrains » et leurs travaux de recherches dans ces pays. Ces mêmes recherches permettent ainsi à ces pays de mieux avancer dans ce domaine et capitaliser ainsi les connaissances produites et coproduites par des chercheurs notamment internationaux.

# Synthèse

Cette synthèse courte a été produite à partir des 11 documents de différents pays (Bénin, Burkina Faso, Mali, Niger, Togo, Cote d’Ivoire, Lybie, Mali, Algérie, Maroc et Sénégal), jugés comme les plus pertinents au regard des critères du Centre Ressources (et ayant fait l’objet d’une fiche de lecture). Le mapping sur la recherche appliquée dans ces pays de l’Afrique de l’Ouest soulève non seulement l’exclusion liée à un type de déficience, mais aussi l’exclusion liée à l’environnement qui connait un manque d’infrastructures scolaire, sanitaire et sportive nécessaires pour la promotion de leurs droits. Nous traiterons principalement la question de l’exclusion et sa multidimensionalité en Afrique de l’Ouest et les efforts institutionnels pour la mise en place de plans de développement pour les personnes handicapées dans ces régions.

## L’exclusion des personnes en situation de handicap et sa multidimensionalité en Afrique de l’Ouest

Dans un contexte africain caractérisé souvent par une pauvreté multidimensionnelle, ces études montrent comment le handicap peut lui-même devenir un facteur défavorisant, en plus de la précarité transversale dans tous les secteurs socio-économiques. Pour prouver ce constat, certaines de ces études ont recouru à des comparaisons entre personnes en situation de handicap et d’autres qui ne le sont pas et ayant les mêmes caractéristiques socio-économiques. Cette approche permet une meilleure appréhension du coût du handicap pour la personne handicapée mais aussi pour le ménage de cette personne. Etant entré dans une ère de communication et d’intensification des questions liées à l’information et la communication, l’accès des personnes en situation de handicap aux TIC (Technologie d’Information et de la Communication) reste limité surtout dans le contexte africain caractérisé par des absences de ressources technologiques, surtout dans le monde rural. Le rôle que peuvent jouer ces technologies, pour une meilleure information et une meilleure qualité de vie de personnes handicapées, est important si l’accès à ces TIC est plus facilité pour cette population. La télévision, la radio mais aussi le téléphone portable sont des supports d’information et de communication favorisés par cette population. Cependant l’accès à Internet reste lié aussi bien aux équipements et aux ressources matérielles de ces personnes mais est aussi liés à un certain niveau scolaire permettant d’utiliser cet outil. En plus de ces contraintes économiques, les études ont confirmé une situation sociale discriminée des personnes handicapées dans plusieurs pays étudiées. Cette discrimination est visible aussi bien dans le cercle familial que dans l’espace public : communauté, école ou lieu de travail. Cette discrimination se fait ressentir également au niveau de l’école vu le faible taux de scolarité chez les personnes en situation de handicap, d’où la nécessité d’un guide de plaidoyer pour pousser les politiques publiques à renforcer l’accessibilité des enfants à l’éducation inclusive. L’éducation inclusive devrait être ainsi programmée dans le cadre des programmes de développement pour bien définir les besoins en matière d’éducation.

Malgré les changements de lois et de textes juridiques, les mentalités et les représentations négatives envers les personnes en situation de handicap semblent inchangées. C’est à partir de ce constat que les auteurs insistent sur l’importante d’accompagner toute action institutionnelle par d’autres initiatives ayant pour but l’instauration d’une culture de respect de la différence, de dignité et d’égalité au sein de la société dans le but d’assurer une meilleure qualité de vie pour les personnes en situation de handicap.

## Les efforts institutionnels pour la promotion des droits des personnes en situation de handicap

L’analyse de ces documents montre que malgré les avancés juridiques et institutionnelles dans plusieurs pays d’Afrique francophone, la situation des personnes handicapées nécessite encore des efforts importants. En effet, ces travaux prouvent que pour que les objectifs tracés par les initiatives nationales et internationales, notamment la Convention Internationale relative aux Droits des Personnes Handicapées, puissent être atteints, il faudrait mettre en place des approches complémentaires que ce soit dans le domaine social, économique et politique. Parfois ce sont des dysfonctionnements organisationnels liés au manque de coordination, d’harmonisation ou de communication entre les divers acteurs impliqués autour de la question du handicap. Certaines organisations présentent des dysfonctionnements liés à des rivalités de leadership, une gestion peu efficace des ressources ou plus encore, qui ne permettent pas une véritable démocratie face aux décisions et aux opinions exprimées par les acteurs impliqués. D’autres organisations adoptent des comportements discriminatoires sans le savoir car certains cadres et autorités locales, ne voulant pas être jugés, bien qu’ils considèrent les personnes handicapées comme tout le monde, ayant les mêmes droits et devoirs civils, ont tendance à les oublier dans les grandes décisions relatives au développement socio-économique, comme c’est le cas au Burkina Faso (Agbovi, 2009)

Cependant, plusieurs organisations accordent un intérêt à des approches stratégiques telles que le développement inclusif et le renforcement des capacités. Aussi, la problématique des moyens et des ressources qui était critique pour la réussite de programmes en faveur des personnes handicapées laisse place à la question de la bonne gouvernance matérielle et immatérielle de ces ressources. Les Etats montrent et prouvent leur volonté pour une meilleure prise en charge de la question du handicap. Mais des contraintes au niveau des structures bureaucratiques d’une part, et des résistances sociales liées aux perceptions et aux représentations du handicap, d’autre part, limitent le champ d’action et d’efficacité des efforts des Etats.

Les objectifs des études présentées vont dans le sens de cette problématique. Elles ont cherché à voir comment des difficultés continuent à entraver la qualité de vie des personnes en situation de handicap malgré les avancées juridiques et politiques de la question du handicap dans plusieurs de ces pays. L’objectif est aussi de fournir aux décideurs politiques des données appréciables à partir du terrain et du vécu quotidien et réel des personnes en situation de handicap. L’approche multi-acteurs est allée dans le sens de cette observation fidèle de la réalité, en donnant la parole aux premiers concernés par cette question. Si parfois ces études ont relevé aussi bien les atouts et les contraintes existant autour de la question du handicap, c’est la mise en valeur de certaines bonnes pratiques au sein d’organisations concernées par cette question qui a été privilégiée. Les méthodologies utilisées dans le cadre de ces études ont souvent privilégié des méthodes éprouvées dans le champ scientifique. Que ce soient les méthodes quantitatives par questionnaire, la méthode qualitative par interviews et Focus Group ou par analyse documentaire systématique, les méthodologies utilisées permettent une certaine validité scientifique des résultats. Malgré l’absence d’un cheminement par des comités de lectures ou des revues scientifiques, ces études ne manquent pas d’être des apports scientifiques importants dans un champ de recherche presque vide. Ces études ont le mérite de fournir au moins des réflexions de départ pour d’autres études plus poussées et plus approfondies et qui pourraient notamment cheminer à travers des revues scientifiques spécialisées.

Nous retenons aussi parmi les principales recommandations, la subvention des Organisations de Personnes Handicapées dans la mise en exécution de leur plan d’action inclusif et la prise des dispositions pour un diagnostic précoce du handicap en vue de rendre efficace la prise en charge.

# Fiches de lecture

Les onze (11) recherches présentées ci-dessous sont extraites de la bibliographie commentée. Ces recherches ont été identifiées comme particulièrement pertinentes au regard des critères du Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap.

Ces critères sont les suivants :

* Le lien entre les résultats de la recherche et la mise en œuvre de la Convention Internationale relative aux Droits des Personnes Handicapées,
* La collaboration entre chercheurs et acteurs de terrain,
* L’identification de résultats appliqués ou directement applicables pour améliorer la qualité de vie et la participation sociale des personnes handicapées,
* Une méthode rigoureuse.

Chaque fiche de lecture contient un lien permettant d’accéder à la notice complète du document sur la base documentaire du Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap.

## Agbovi K. Représentation et perception du handicap par les cadres de l’administration publique et les autorités locales au Burkina Faso : Etude réalisée dans le cadre du projet régional DECISIPH, HANDICAP INTERNATIONAL en Afrique de l'Ouest. 2009. 66p.

[Accéder à la fiche de lecture et au(x) document(s) sur la base documentaire du Centre Ressources.](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/321/representation-et-perception-du-handicap-par-les-cadres-de-l-administration-publique-et-les-autorites-locales-au-burkina-faso.html)

**Mots clés**

Perception sociale / Sensibilisation. Etablissements et services

**Résumé**

La présente étude sur la représentation et la perception du handicap par les cadres de l’administration publique et les autorités locales, est initiée par Handicap International pour disposer de données fiables susceptibles de l’aider dans les prises de décisions et dans la planification des actions à mener pour trouver une solution durable aux attitudes de marginalisation et d’exclusion à l’égard des personnes handicapées.

**Commentaire**

L’approche méthodologique proposée pour mener cette étude est qualitative et participative. L’enquête de terrain a été menée en 2009 en Burkina Faso, et elle vise les cadres de l’administration publique et les autorités locales. D’après Agbovi, il arrive que les cadres et autorités locales, par rapport à leur représentation du handicap, adoptent des comportements discriminatoires sans le savoir. La preuve en est que, ne voulant pas être jugés, les cadres considèrent les personnes handicapées comme ayant les mêmes droits et devoirs civils, mais ont tendance à les oublier dans les grandes décisions relatives au développement socioéconomique du Burkina Faso.

Parmi les principaux droits socio-économiques évoqués dans ce rapport : la scolarité, l’emploi et le mariage sont cités en faisant référence aux articles de la Convention Internationale relative aux Droits des Personnes Handicapées. Ce rapport répond aux critères liés à la Convention, notamment l’article 9 (p.50), l’article 23 (p.49), et l’article 29 (p.54). En outre, l’implication des décideurs politiques dans l’enquête de terrain permet d’avoir une meilleure visibilité sur la mise en place d’une politique en faveur des personnes handicapées. D’ailleurs, la richesse des recommandations mentionnées dans ce rapport permet d’élaborer un guide de plaidoyer en faveur des personnes en situation de handicap. Bien que ce rapport ne soit pas publié dans une revue avec un comité de lecture, cette étude présente un grand intérêt pour les acteurs de terrain, notamment pour les OPH (Organisation de Personnes Handicapées).

## Bakker L. Perceptions of Child’s Disability in the Moroccan Context: Religious Perspectives. Master Thesis. Leiden University. 2010. 74p.

Ce document n’est pas disponible en ligne.

**Mots clés**

Enfants et adolescents

**Traduction du résumé de l’auteur**

Les avis des parents marocains correspondaient davantage aux opinions des Ascharites qu’à celles de Mutazilites. Les parents affichaient une approche anti-théodicée claire et étaient persuadés qu’ils ne pouvaient pas demander des comptes à Dieu. Pourtant ils allaient jusqu’à formuler leurs propres réponses à la question du pourquoi le malheur s'était abattu sur eux. Dans leur perception tout ce qui pouvait survenir sur cette Terre était de la main de Dieu. Dieu fait ce qu’il veut et les êtres humains doivent l’accepter avec patience et obéissance. Aucun signe de volontarisme n’a été noté parmi les parents, et Dieu ne doit pas obligatoirement récompenser les bons et punir les mauvais. Ils croient davantage en un Dieu qui les récompenserait s’ils réussissent le test auquel ils seront soumis tout au long de leur vie.

**Commentaire**

Les croyances religieuses sont souvent associées à l'idée que les causes des problèmes de santé sont dues à une volonté divine. Cette croyance est très répandue au Maroc car selon l'enquête nationale marocaine de 2004, 49,5% des interviewés ont mentionné que la volonté divine est la cause du handicap. Cela montre le lien fort entre la religion et le handicap.

La chercheuse Lydia Bakker a mené une enquête qualitative (Décembre 2009 - Janvier 2010), dans différents quartiers de Rabat où elle a parlé avec onze parents marocains qui ont un enfant handicapé. Et elle a aussi rencontré neuf organisations de personnes handicapées marocaines, près de Rabat. Ce mémoire de recherche, réalisé au Pays Bas, est l’un des documents académiques rarement accessibles. Nous avons retenu les explications religieuses qui nourrissent l’esprit des personnes interviewées au Maroc. Le handicap est perçu à la fois comme une sanction divine suite à un pêché ou une compensation future. Les deux interprétations émanent de la tradition islamique, et elles alimentent souvent l’esprit des gens. La collaboration entre les parents des personnes handicapées et les acteurs associatifs a permis de conforter l’hypothèse selon laquelle la vision islamique influence la perception du handicap dans la société marocaine. Cette étude fait référence à maintes reprises à la Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées, surtout le volet éducation, qui constitue un droit important pour les enfants. L’importance de cette étude réside dans l’intégration de la dimension religieuse dans l’analyse des causes du handicap. Cette dimension religieuse empêche souvent les parents de choisir une solution médicale ou l’éducation inclusive du fait qu’ils acceptent leur sort et attendent la récompense dans l’au-delà. Les vidéos ou les guides de sensibilisation sur les croyances religieuses peuvent permettre aux Organisations de Personne Handicapées (OPH) et aux parents des personnes en situation de handicap de les orienter vers une approche inclusive.

## Bayat Mojdeh. Understanding views of disability in the Cote d’Ivoire. Disability & Society. 2013. 15p.

[Accéder à la fiche de lecture et au(x) document(s) sur la base documentaire du Centre Ressources.](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/322/understanding-views-of-disability-in-the-cote-d-ivoire.html)

**Mots clés**

Enfant et adolescent

**Traduction du résumé de l’auteur**

Même s’il existe plusieurs initiatives internationales prônant les droits des personnes handicapées dans leur communauté, un grand nombre de pays africains tardent à prendre des actions concrètes. Cette étude ethnographique a été menée à Abidjan en Côte d’Ivoire (Afrique de l’Ouest). Elle examine les programmes et les services actuellement proposés aux enfants handicapés et la vision de la population à propos du handicap. Elle se base sur des interviews individuelles et de groupes, des observations sur le terrain, des études et des analyses de documents gouvernementaux. Nous dénombrons des lacunes et des besoins importants en termes de programmes sur le handicap. Cela peut sans doute s’expliquer non seulement par un manque de ressources mais aussi par les visions de la société sur le handicap.

**Commentaire**

Cette étude ethnographique a été menée à Abidjan en Côte d'Ivoire, et elle a porté sur un groupe de professionnels travaillant dans le domaine du handicap et un petit groupe de parents d'enfants ayant une déficience intellectuelle. Bien qu'il existe plusieurs initiatives internationales en faveur des droits des personnes handicapées dans leur communauté, de nombreux pays africains tel que la Côte d’Ivoire, n’appliquent pas toute les mesures.

L’objectif de cette étude est de promouvoir les droits des enfants en situation de handicap à travers deux modèles, à savoir : le modèle médical et le modèle social. Le modèle médical cherche à apporter des solutions médicales à travers l’analyse de l’évolution des pathologies, et le modèle social vise à corriger les perceptions négatives sur le handicap.

Cet article de Bayat Mojdeh, chercheur à l’université américaine DePaul University, est l’un des rares articles sur le handicap dans l’Afrique de l’Ouest publié dans une revue scientifique comme Disability & Society. Les modèles proposés dans cette étude jouent un rôle important dans la correction des stéréotypes négatifs sur les personnes en situation de handicap, sans oublier le rôle des institutions qui proposent des traitements médicaux et psychologiques. Cette publication permettrait de développer un guide de sensibilisation pour les professionnels et les parents des personnes handicapées.

## Drame E., Kamphoff K. Perceptions of disability and access to inclusive education in West Africa: a comparative case study in Dakar, Senegal. International Journal of special education, Vol 29, No: 3. 2014. 14p.

[Accéder à la fiche de lecture et au(x) document(s) sur la base documentaire du Centre Ressources.](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/323/perceptions-of-disability-and-access-to-inclusive-education-in-west-africa-a-comparative-case-study-in-dakar.html)

**Mots clés**

Perception sociale / Sensibilisation, Education

**Traduction du résumé de l’auteur**

La formation d’étudiants handicapés dans un cadre éducatif inclusif et plus général a permis d’améliorer leur réussites académiques, d’augmenter le niveau d’acceptation des jeunes handicapés par leurs pairs, de renforcer l’estime de soi, de se créer un réseau d’amis plus étendu et de profiter d’avantages durables dans la société (jobs mieux payés, vie indépendante). L’intégration présente aussi des aspects très positifs pour les étudiants sans handicap. Le Sénégal, pays d’Afrique de l’Ouest, s’engage à améliorer l’éducation des étudiants handicapés d’ici 2015. Les problèmes affectant l’intégration pour tous au Sénégal sont l’accès à l’éducation, la perception des handicapés par les différentes communautés, la pauvreté, la formation des enseignants et la pédagogie.

Pour renforcer l’intégration et la formation pour tous au Sénégal, le pays doit améliorer l’accès à l’éducation grâce à des politiques de décentralisation et d'accessibilité physique, créer des campagnes de sensibilisation pour les communautés permettant de renforcer les connaissances sur les handicaps et développer des programmes de formation des enseignants axés sur une pédagogie centrée sur l’étudiant.

**Commentaire**

Cet article récent sur l’éducation inclusive au Sénégal est publié par des chercheurs de l’université américaine de Wisconsin-Milwaukee. Il comporte une revue de littérature et une étude qualitative menée dans deux centres spécialisés pour les enfants handicapés, l'un public et l’autre privé, et pendant l'année académique 2011-2012. Au cours de cette enquête, il a été question d’une évaluation participative de la qualité et de l'intégration de la prestation de services, basée sur des entretiens, observations, et la participation à des réunions du personnel. Ils ont même développé des relations avec des défenseurs des personnes handicapées, ce qui a favorisé la collecte supplémentaire de données qualitatives liées aux valeurs, croyances, comportements et la langue liée aux personnes en situation de handicap à Dakar.

Les entretiens et les observations de terrain ont indiqué que les problèmes financiers avaient un grand impact sur la non-scolarisation des enfants handicapés. Beaucoup de parents d'enfants handicapés doivent rester à la maison pour prendre soin de leurs enfants, ce qui contribue à l'augmentation de la pauvreté. L’objectif est de convaincre les parents d’envoyer leurs enfants à l'école en leur fournissant les ressources financières nécessaires.

L’état des lieux de l’éducation des personnes en situation de handicap est critique, car non seulement il faudrait fournir des efforts pour la promotion de l’éducation inclusive, mais il faudrait aussi les repérer car il est difficile d'évaluer avec précision le nombre de PSH au Sénégal. En plus, il existe peu de centres pour les personnes handicapées. Les chercheurs mettent la lumière aussi sur les meilleures conditions du centre privé PRC (private center) où il y a un nombre raisonnable d’enfants par classe, contrairement au centre publics PUC (public center) qui sont surchargés.

Concernant les critères de la FIRAH, cette enquête est validée par l'Institutional Review Board for Human Subjects Protection à l'Université de Wisconsin. De plus, elle fait référence à la Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées, notamment la question de l’éducation. La collaboration des différents acteurs de terrain au niveau des centres spécialisés et des personnes handicapées au Sénégal permet d’avoir une meilleure appréhension des perceptions sur le handicap et une définition des besoins en matière d’éducation. Cette publication fait ressortir les faibles taux de scolarité chez les personnes en situation de handicap, d’où la nécessité d’un guide de plaidoyer pour pousser les politiques publiques à renforcer l’éducation inclusive.

## Kaplan N. Blindness Prevention in Mali: Are Improvements in Sight? Disability Studies Quarterly. 2001.

[Accéder à la fiche de lecture et au(x) document(s) sur la base documentaire du Centre Ressources.](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/324/blindness-prevention-in-mali-are-improvements-in-sight.html)

**Mots clés**

Accès aux services de santé

**Traduction du résumé de l’auteur**

La politique mondiale de santé publique dédiée à la prévention du handicap est fondée sur le « principe homogénéisant » selon lequel il existe une conceptualisation et une expérience statiques et universelles du handicap. Une étude des principaux débats dans les ouvrages sur le handicap montre la mesure dans laquelle l'approche du sujet, y compris la définition de personne handicapée, est définie en fonction des contextes sociaux, culturels, politiques et historiques. La recherche sur la prévention de la cécité au Mali est ainsi présentée comme une étude de cas sur le manque de cohésion entre l’OMS et les définitions locales du handicap. En plus d’aborder les aides accordées aux études sur le handicap, cet article est aussi une réponse à l’appel des anthropologues du secteur de la santé qui portent une vision critique sur la relation entre la pauvreté et les inégalités en matière de santé.

**Commentaire**

Cette recherche sur la prévention de la cécité au Mali a été réalisée en collaboration avec l'Institut d'Ophtalmologie Tropicale de l'Afrique (IOTA) qui est associé au programme de l’Organisation, Mondiale de la Santé (OMS), pour la prévention de la cécité. Des entretiens semi-directifs ont été menés pour interroger les personnes concernées, les administrateurs du secteur de la santé, les chirurgiens oculaires, les infirmières, les enseignants, les adolescents, les adultes et les personnes âgées dans deux villages maliens ruraux. La recherche a été conçue pour examiner l'état des personnes non-voyantes dans les communautés maliennes, et étudier leur perception des obstacles aux soins oculaires. Une attention particulière a été accordée aux différences entre les sexes dans le comportement aux soins de santé, sachant que la cécité chez les femmes maliennes représente deux fois le taux des hommes.

Il ressort du résultat de l’enquête que les interviewés maliens souffrent de plusieurs problèmes d’infrastructures comme l’accès à l’eau et l’électricité, la malnutrition et les problèmes liés à l’accès à l’éducation et à la santé. Ces problèmes liés à la pauvreté accentuent le handicap, et empêchent de mener des programmes de prévention.

L’auteur met l'accent sur les différents programmes de l’OMS. Il cite également les guides de prévention de l'OMS qui ont été distribué aux différents acteurs travaillant dans les métiers de la santé dans tout le Mali. Le guide fournit les procédures pour déterminer le taux du trachome, infection de l’œil très répandue, il présente également les listes de questions pour les travailleurs de la santé sur les pratiques et les préoccupations de santé des yeux des patients.

L’intérêt de mener ce genre d’étude réside dans le fait que plus de 90% des non-voyants sont originaires des pays du tiers monde, particulièrement en Afrique. Il est ainsi question de réfléchir sur la relation existante entre la pauvreté et l’inégalité de l’accès aux soins de santé. Le choix du Mali comme pays de recherche s’explique par le manque d’infrastructures qui a un impact négatif sur la santé ophtalmologique. C’est dans ce sens que la prévention est nécessaire pour réduire la cécité dans ce pays.

En relation avec les critères de la FIRAH, cet article est publié dans une revue scientifique à comité de lecture et il a été mené en collaboration avec les acteurs travaillant principalement dans le secteur de la santé. Bien qu’il ne fasse pas référence directe aux articles de la convention, il suit le modèle de l’Organisation Mondiale de la Santé. Il propose ainsi un support d’application à travers la proposition d’un guide de l’OMS intégrant un modèle de prévention contre la cécité.

## Piatta F. Bonnes pratiques pour une gouvernance locale inclusive en Afrique de l'Ouest. Bénin, Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal, Sierra Leone, Togo. Handicap International. 2010. 140p.

[Accéder à la fiche de lecture et au(x) document(s) sur la base documentaire du Centre Ressources.](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/325/bonnes-pratiques-pour-une-gouvernance-locale-inclusive-en-afrique-de-l-ouest.html)

**Mots clés**

Législations nationales et européennes et Convention ONU. Etablissements et services. Mobilisation associative et autoreprésentation

**Résumé**

Ce rapport « Les Droits en ActionS » a été élaboré afin de partager des expériences positives de participation de personnes handicapées aux processus de gouvernance locale en Afrique de l’Ouest (Bénin, Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal, Sierra Leone, Togo). Le rapport analyse ces exemples et propose une série de recommandations pratiques pour des acteurs clés (décideurs locaux, Organisations de Personnes Handicapées et partenaires au développement) sur la manière de multiplier et étendre ces bonnes pratiques

**Commentaire**

Ce document présente un projet consistant à collecter et analyser les données sur les bonnes pratiques allant dans le sens d’un développement local inclusif à travers l’initiative « Making it Work ». Le principe central consiste à adopter une approche multi-acteurs, documenter des exemples de bonnes pratiques, produire et diffuser un rapport sur ces bonnes pratiques. L’objectif est de permettre une participation des personnes en situation de handicap aux affaires publiques allant dans le sens de l’approche de la Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées (CDPH). Ainsi, des expériences de bonnes pratiques sont présentées à travers la présentation des activités inclusives d’associations appartenant au Bénin, Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal, Sierra Leone et Togo. Chacune de ces expériences montre comment les personnes en situation de handicap ainsi que les organisations et les associations qui les représentent peuvent jouer un rôle crucial dans l’instauration ou la consolidation d’une approche par le droit allant dans le sens de la Convention (CDPH). Cette implication au niveau local des personnes en situation de handicap peut aussi bien se faire dans une situation de citoyenneté active ou la personne en situation de handicap se positionne en tant qu’acteur des politiques locales. D’autre part, ces mêmes personnes en situation de handicap peuvent elles-même devenir des leaders politiques, économiques ou sociaux au sein de leurs communautés. Ainsi ce seront eux qui mettront en place les politiques et les stratégies allant dans le sens d’une approche de droit favorable et bénéfique à tous les habitants.

En insistant sur la réussite de ces expériences locales, la méthode issue de l’initiative « Making it Work », permet de redresser et de corriger les écarts constatés dans d’autres expériences et les orienter dans le sens d’une meilleure inclusion des personnes en situation de handicap au sein de leurs communautés.

Les résultats de ce projet sont en lien avec une mise en place concrète des principes de la Convention ONU et la dimension de la collaboration chercheurs/ acteurs de terrain est aussi présente dans ce travail et même d’une manière centrale. Cette recherche est aussi applicable puisque l’idée même de ce travail consiste à appliquer les bonnes pratiques et les répliquer à d’autres pays et d ‘autres contextes de handicap. Cependant, la méthodologie de recherche n’est pas validées par un comité de lecture.

## Bakhshi P., Gall F., Lopez D., Trani J.-F. Le handicap dans les politiques publiques marocaines face au creusement des inégalités et à l’appauvrissement des familles avec des ayant droits handicapés.Handicap International – Programme Maghreb / Collectif pour la promotion des droits des personnes handicapées. 2014. 132p.

[Accéder à la fiche de lecture et au(x) document(s) sur la base documentaire du Centre Ressources.](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/326/le-handicap-dans-les-politiques-publiques-marocaines-face-au-creusement-des-inegalites-et-a-l-appauvrissement-des-familles-avec-des-ayant-droits-handicapes.html)

**Mots clés**

Accès aux biens et services. Législations nationales et européennes et Convention ONU

Famille

**Résumé**

Cette recherche a été élaborée dans le cadre de l’appel d’offre « Le handicap dans les politiques publiques marocaines face au creusement des inégalités et à l’appauvrissement des familles avec des ayants en situation de handicap » lancé par le projet LEAD (Leadership and Empowerment for Action on Disability) financé par le Middle- East Partnership Initiative (MEPI) et mis en oeuvre de septembre 2013 à décembre 2014. Il vise, au travers du renforcement de l’expertise et des capacités de plaidoyer des Organisations de Personnes en situation de Handicap (OPH) et de leurs membres, appuyées par des données scientifiquement fiables, à faire évoluer les politiques publiques du handicap au Maroc, en Algérie et en Tunisie. Ces politiques en faveur des personnes handicapées existent mais souffrent encore d’un manque de données pour quantifier la situation sociale, économique et sanitaire des personnes handicapées. Cette recherche a pour objectif de fournir des informations concrètes et robustes sur la situation des ménages où vivent des personnes handicapées, sur la qualité de vie et les obstacles quotidiens que ces derniers rencontrent.

**Commentaire**

Cette étude relative au handicap au Maroc prend place dans un contexte dans lequel la volonté de l’Etat d’aborder la question du handicap est confrontée à un manque important de données et de recherches de terrain. Malgré les avancées institutionnelles et juridiques permettant une meilleure considération des droits des personnes en situation de handicap la situation sociale et économique de cette population semble nécessiter encore beaucoup d’efforts. Plus encore, les programmes sociaux marocains articulés autour de la question du handicap souffrent d’un manque de coordination. Ce manque est aussi dû à l’absence d’une formulation à la base des besoins des vécus et des attentes des populations concernées. Cette étude va aussi dans ce sens en permettant une description mais aussi une analyse scientifique de cette réalité.

Pour mener cette étude, l’équipe de recherche ayant supervisé ce travail d’abord commencé par une revue de littérature systématique à propos des travaux sur le handicap au Maghreb avec un intérêt particulier pour celles abordant le coût du handicap et l’impact de la pauvreté multidimensionnelle sur les situations de handicap. Ensuite, une enquête quantitative a été menée dans une région assez représentative du Maroc avec un échantillonnage aléatoire permettant une meilleur généralisation des résultats de l’enquête à l’ensemble du Maroc. Autre point intéressant de cette enquête quantitative est le fait d’avoir permis une comparaison entre les personnes en situation de handicap et d’autres personnes qui ne le sont pas. Cette approche a le mérite de permettre une meilleure description des spécificités des personnes en situation de handicap face à des questions sociales (stigmatisation, attitudes) ou économiques (éducation, santé, emploi). En plus de cette enquête quantitative par questionnaire, une autre enquête qualitative par interviews en face à face, et Focus groups a permis de confirmer certaines souffrances au quotidien des personnes en situation de handicap. En effet l’analyse des discours des enquêtés, montre la persistance d’une représentation négative voire violente de ces personnes que ce soit dans le cercle privé ou le cercle public. Ces résultats sont cohérents avec les résultats mis en exergue par la littérature internationale sur le handicap mais par rapport au contexte, elles permettent de confirmer les efforts encore nécessaires pour améliorer la situation des personnes en situation de handicap malgré les efforts de l’Etat allant dans ce sens.

Les résultats de cette recherche vont dans le sens de la concrétisation des principes de la Convention ONU surtout dans le domaine de la gouvernance au niveau local et national des politiques liées au handicap. L’implication des acteurs de terrain est aussi une démarche centrale dans cette recherche. Aussi bien les personnes en situations de handicap que les décideurs en relation avec la question du handicap ont été impliqués. La rigueur scientifique avec laquelle a été menée cette recherche fait d’elle une recherche fortement applicable éventuellement dans d’autres contextes. L’absence de la validation de cette recherche par un comité de lecture ne diminue en rien sa qualité et sa rigueur scientifique.

## Bakhshi P. Gall F. Trani J.-F. Le handicap dans les politiques publiques tunisiennes face au creusement des inégalités et à l’appauvrissement des familles avec des ayants droit en situation de handicap. Handicap International – Programme Maghreb. Organisation Tunisienne de Défense des Droits des personnes Handicapées. 2014.

[Accéder à la fiche de lecture et au(x) document(s) sur la base documentaire du Centre Ressources.](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/330/le-handicap-dans-les-politiques-publiques-tunisiennes-face-au-creusement-des-inegalites-et-a-l-appauvrissement-des-familles-avec-des-ayants-droit-en-situation-de-handicap.html)

**Mots clés**

Accès aux services de santé, Législations nationales et européennes et Convention ONU, Famille, Proche aidant.

**Résumé**

Cette recherche a été élaborée dans le cadre de l’appel d’offre « Le handicap dans les politiques publiques tunisiennes face au creusement des inégalités et à l’appauvrissement des familles avec des ayants droit en situation de handicap » lance par le projet LEAD (Leadership and Empowerment for Action on Disability) finance par le Middle-East Partnership Initiative (MEPI) et mis en oeuvre de janvier 2012 à décembre 2014. Il vise, au travers du renforcement de l’expertise et des capacités de plaidoyer des Organisations de personnes en situation de Handicap (OPH) et de leurs membres, appuyées par des données scientifiquement fiables, à faire évoluer les politiques publiques du handicap au Maroc, en Algérie et en Tunisie. Ces politiques en faveur des personnes handicapées sont relativement récentes et souffrent d’un manque de données pour quantifier la situation sociale, économique et sanitaire des personnes handicapées. Cette recherche a pour objectif de fournir des informations concrètes et robustes sur la situation des ménages où vivent des personnes handicapées, sur la qualité de vie et les obstacles quotidiens que ces derniers rencontrent.

**Commentaire**

Ce rapport a été réalisé dans un programme plus large concernant les politiques publiques en faveur des personnes handicapées au Maghreb. L’intérêt principal de ce rapport, est sa capacité à apporter des informations fiables (car issues de la recherche) afin de nourrir le plaidoyer des Organisations de Personnes Handicapées. Il permet également de faire un état des lieux de la situation socio-économique des personnes handicapées en Tunisie. Ce rapport a été réalisé à partir de plusieurs étapes méthodologiques : revue de littérature, enquêtes, analyse qualitative des données, ce qui en font une source d’informations très riche et sérieuse. Par ailleurs, l’implication centrale des acteurs de terrain dans l’élaboration et le déroulement de ce projet de recherche renforce la réussite de ses objectifs.

L’auteur, à l’issu de cette étude, présente certaines recommandations issues des opinions des personnes handicapées interviewées elles-mêmes. La plus importante de ces recommandations est la nécessité d’une prise de conscience de la question du handicap à toutes les échelles du pays : Etat, organisations, école, communauté et famille. Ensuite d’autres recommandations telles que la nécessité d’un plus grand respect envers les personnes en situation de handicap, un soutien social et économique, une meilleure législation, une représentation politique et une solidarité entre personnes en situation de handicap sont nécessaires pour une meilleure qualité de vie des personnes en situation de handicap au Cameroun.

Cette recherche va dans le sens de l’application des principes de la Convention ONU surtout en ce qui concerne la lutte contre les discriminations sociales, économiques et politiques envers les personnes en situation de handicap. Les personnes en situations de handicap ont été impliquées au stade de l’enquête qualitative et ont permis de fournir les données et les opinions à la base de ce travail. L’application de cette recherche est possible en vue de mettre en place des campagnes de sensibilisation voire de lutte contre ces discriminations affectant presque toutes les sphères publiques et privées des personnes en situation de handicap. La méthodologie de recherche n’est pas validée par un comité de lecture et montre certaines faiblesses liées surtout aux contraintes et aux ressources disponibles pour le chercheur durant l’enquête.

## N’Kekpo K. Etude sur l’accès des Personnes Handicapées aux Technologies de l’Information et de la Communication au Togo. Quels sont les obstacles à une pleine utilisation ? PROADIPH. Handicap International. FTAPH. 2012.

[Accéder à la fiche de lecture et au(x) document(s) sur la base documentaire du Centre Ressources.](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/327/etude-sur-l-acces-des-personnes-handicapees-aux-technologies-de-l-information-et-de-la-communication-au-togo-quels-sont-les-obstacles-a-une-pleine-utilisation.html)

**Mots clés**

Accessibilité. TIC

**Résumé**

Dans le cadre des activités du projet DECISIPH, Handicap International, la Fédération Togolaise des Associations de Personnes Handicapées (FETAPH) et la Fédération Malienne des Associations de Personnes Handicapées (FEMAPH) mettent en œuvre le projet « Portail régional Ouest africain des droits et de l’inclusion des personnes handicapées en Afrique de l’Ouest). L’objectif de ce projet est de renforcer les capacités des organisations de personnes handicapées dans la collecte, la production et la diffusion d’informations et de données sur le handicap en Afrique de l’Ouest et de favoriser l’accès à l’information des personnes handicapées pour une meilleure insertion dans la société.

Les résultats attendus du projet sont les suivants :

* Des informations sur l’accessibilité des personnes handicapées aux TIC sont disponibles en Afrique de l’Ouest
* A création et l’animation d’un portail régional permet la diffusion d’informations pertinentes et fiables sur le handicap en Afrique de l’Ouest,
* Les Organisations de Personnes Handicapées de la sous-région sont en capacité d’accéder aux TIC et de produire des informations de qualité sur les questions du handicap en Afrique de l’Ouest.

**Commentaire**

Dans cette étude l’auteur aborde la question de l’accès des personnes en situation de handicap aux TIC (Technologies de l’Information et de la Communication) à partir du contexte togolais. Cette étude va dans le sens de la Convention ou l’article 21 définit la nécessité de prendre toutes les mesures pour favoriser et faciliter l’accessibilité à l’information pour les personnes handicapées.

L’étude est basée sur une enquête par questionnaire auprès des associations togolaises œuvrant dans le cadre de la thématique du handicap et aborde quatre catégories de handicap : visuel, auditif, intellectuel et moteur. Ensuite une enquête qualitative est menée avec des responsables d’organisations de personnes handicapées ( OPH) et de cyber cafés au Togo pour dégager les principales thématiques liées à l’utilisations des TIC par les personnes en situation de handicap.

Les résultats de l’étude montrent une différence attendue entre le milieu urbain et le milieu rural en ce qui concerne l’utilisation des TIC, surtout Internet où le taux de connexion dans les régions rurales reste faible par rapport à l’urbain. Mais une autre différence est analysée par l’auteur et qui concerne les types de handicap. Ainsi, les personnes avec une incapacité visuelle ont plus tendance à utiliser la radio et la télévision et le téléphone portable arrive en troisième position. L’utilisation de l’ordinateur et Internet concerne surtout ceux qui ont niveau scolaire élevé (bac + 3 minimum). Concernant les personnes avec une incapacité auditive, c’est le journal écrit et la télévision qui sont les plus utilisés. L’auteur montre cependant que pour ces personnes c’est la communication avec une autre personne utilisant la langue des signes qui est privilégiée en premier lieu, d’où la nécessité de veiller à permettre des émissions de télévision incluant la langue de signes. Les personnes avec une incapacité intellectuelle sont d’après l’auteur, celles qui utilisent le moins les TIC. En fin pour ce qui est des personnes avec une incapacité motrice ce sont eux qui ont le plus accès aux TIC. Ces personnes privilégient dans l’ordre de préférence : la télévision, le téléphone mobile et la radio. Cependant internet reste le moins utilisé par ces personnes et ce pour des raisons financières mais aussi en raison de leur manque de formation pour pouvoir utiliser cet outil de communication.

Cette recherche va dans le sens de la mise en place des principes et recommandations de la Convention ONU en ce qui concerne l’accès à l’information des personnes en situation de handicap. La collaboration chercheur/ acteurs de terrain s’est faite au stade de l’enquête auprès des personnes en situation de handicap et les usages qu’ils font des médias et de l’internet. Les résultats sont bien applicables car ils peuvent permettre de mettre en place des politiques ou programmes ayant pour objectifs d’optimiser l’accès des personnes en situation de handicap, et selon leur types d’incapacité, aux informations et aux médias y compris Internet. La méthodologie de recherche n’est pas validée par un comité de lecture. Les moyens et les ressources disponibles n’ont pas permis une méthodologie quantitative pouvant permettre une meilleur généralisation des résultats mais une aussi une meilleur possibilité de reproduction des résultats à d’autres pays similaires au contexte socio-économique togolais.

## Campos Pinto P., Pinto T., Cunha A. L’inclusion sociale des personnes en situation de handicap dans la wilaya d’Alger. Handicap International – Programme Maghreb / Fédération Algérienne des Personnes Handicapées. 2014.

[Accéder à la fiche de lecture et au(x) document(s) sur la base documentaire du Centre Ressources.](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/328/l-inclusion-sociale-des-personnes-en-situation-de-handicap-dans-la-wilaya-d-alger.html)

**Mots clés**

Accès aux biens et services. Législations nationales et européennes et Convention ONU. Perception sociale / Sensibilisation

**Résumé**

[Extrait de la méthodologie]

Cette étude cherche à mieux comprendre la situation sociale des personnes en situation de handicap dans la wilaya d’Alger en identifiant les facilitateurs et les obstacles à leur inclusion. Pour cela, les objectifs suivants ont été définis :

* Conduire une Enquête-ménage (étude quantitative) dans le but de tracer un bilan général de l’inclusion sociale des personnes en situation de handicap dans la wilaya d’Alger, notamment en ce qui concerne leur situation socio-économique, les principales difficultés rencontrées dans l’accès aux services et leur profil de participation sociale,
* Conduire des interviews approfondies (étude qualitative) portant sur les expériences individuelles des personnes en situation de handicap, particulièrement sur les barrières qui se posent à leur inclusion et les implications en termes de droits humains à partir de ces expériences,
* Conduire ne étude portant sur l’architecture, le fonctionnement et la complémentarité des services de soutien aux personnes en situation de handicap dans la wilaya d’Alger, dans le but de mettre en évidence les forces de ce système, ainsi que des aspects susceptibles d’être améliorés.

**Commentaire**

Cette étude abordant la question de l’inclusion sociale des personnes en situation de handicap dans la wilaya d’Alger prend place dans un contexte juridique et politique algérien favorable aux droits des personnes handicapés et à leurs besoins surtout en termes de gratuité d’accès aux services sociaux tels que l’éducation, la santé et la sécurité sociale. Cependant, ce système de prise en charge sociale des personnes en situation de handicap souffre de certaines difficultés liées surtout à la coordination, la planification et les processus de fonctionnement de ses services. L’un des objectifs de cette étude est par ailleurs l’analyse de ces processus et la détermination des obstacles en lien avec l’inclusion sociale des personnes en situation de handicap dans la wilaya d’Alger. L’étude est menée selon une démarche scientifique qui a commencé par une discussion sur les concepts d’inclusion et d’exclusion en général et celui d’inclusion sociale des personnes en situation de handicap en particulier. L’enquête a ensuite été menée suivant une méthode mixte comportant une enquête par questionnaire auprès des ménages et une enquête qualitative par interviews auprès de personnes en situation de handicap. En plus de ces deux enquêtes, les auteurs ont réalisé une analyse des processus et du fonctionnement des services liés à l’inclusion sociale de ces personnes.

Les résultats de l’enquête montrent que malgré la disponibilité et la gratuité de plusieurs services sociaux (éducation, santé, équipements), des difficultés liées à l’accès à ces services persistent. Ces difficultés sont souvent dues à un manque d’accessibilité ainsi qu’un mauvais accueil de certains professionnels et un manque d’information. Plus encore, l’enquête qualitative a montré que les personnes en situation de handicap continuent à souffrir d’un manque de respect, d’autonomie, d’atteintes à leur dignité et de discriminations, rendant les acquis matériels et institutionnels peu efficaces pour leur donner un sentiment d’égalité par rapport aux autres citoyens. Par ailleurs, l’analyse du fonctionnement des services impliqués dans l’inclusion sociale des personnes en situation de handicap montre la nécessité de mettre en place des approches et des politiques transversales pour permettre une meilleure coordination et une meilleure efficacité des programmes d’inclusion sociale.

Cette étude va dans le sens de l’application des articles de la Convention ONU. La collaboration chercheurs/acteurs de terrain est réalisée à travers l’implication des personnes en situation de handicaps ainsi que leurs famille dans la production de données. La méthode mixte utilisée par les chercheurs permet aussi de recueillir les points de vue des décideurs impliqués dans les processus administratifs, institutionnels et organisationnels liés à la question du handicap en Algérie. L’applicabilité de la recherche est assez importante puisque la démarche scientifique et documentée de ce travail permet de l’appliquer à d’autres systèmes de prise en charge sociale, économique et politique du handicap. Cette recherche n’est pas validée par un comité de lecture ce qui ne réduit rien à la qualité scientifique de cette recherche.

## Etongué Mayer E. J. Etude sur les droits des personnes handicapées au Cameroun. L’Union Africaine des Aveugles (UAFA) et l’Association Nationale des Aveugles du Cameroun (ANAC). 2007. 159p.

[Accéder à la fiche de lecture et au(x) document(s) sur la base documentaire du Centre Ressources.](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/329/etude-sur-les-droits-des-personnes-handicapees-au-cameroun.html)

**Mots clés**

Législations nationales et européennes et Convention ONU, accès à la justice

**Résumé**

Les données de cette étude proviennent des expériences des personnes handicapées. Le travail de terrain a porté sur des entretiens avec des personnes handicapées qui ont eu lieu dans leur milieu de vie habituel. A ce titre, cent (100) entretiens ont été conduits dans trois (3) sites et quatre-vingt-seize (96) ont été exploités pour les analyses. Sur la base des éléments d’analyse suivants, les données de cette étude ont été analysées. Il s’agit de : barrières expérimentées, abus et Violence, attitudes discriminatoires, accessibilité limité, expériences de vie positives, accès aux principes des droits humains, respect de la différence, réponses aux abus et à la discrimination et causes systémiques de la discrimination.

**Commentaire**

Dans cette étude sur la vie des personnes en situation de handicap au Cameroun, l’auteur montre de quelle manière ces personnes sont doublement affectées aussi bien par la situation économique et sociale du pays mais aussi par leur propre situation de handicap.

L’auteur a utilisé une enquête par interviews pour mettre en relief le vécu de ces personnes au quotidien dans trois grandes régions du Cameroun. C’est ainsi que les personnes en situation de handicap interviewées ont montré qu’elles souffraient de discrimination, de préjudice et d’inégalité. Plus encore l’auteur relate même des actes d’abus et de violence subis surtout dans la communauté, la famille ou l’école elle-même. Cependant à côté de cette situation négative, l’auteur précise que néanmoins, certaines expériences de personnes en situation de handicap sont décrites comme positives surtout au sein de la communauté et le milieu professionnel.

L’auteur, à l’issu de cette étude, présente certaines recommandations issues des opinions des personnes handicapées interviewées elles-mêmes. La plus importante de ces recommandations est la nécessité d’une prise de conscience de la question du handicap à toutes les échelles du pays : Etat, organisations, école, communauté et famille. Ensuite d’autres recommandations telles que la nécessité d’un plus grand respect envers les personnes en situation de handicap, un soutien social et économique, une meilleure législation, une représentation politique et une solidarité entre personnes en situation de handicap sont nécessaires pour une meilleure qualité de vie des personnes en situation de handicap au Cameroun.

Cette recherche va dans le sens de l’application des principes de la Convention ONU surtout en ce qui concerne la lutte contre les discriminations sociales, économiques et politiques envers les personnes en situation de handicap. Les personnes en situations de handicap ont été impliquées au stade de l’enquête qualitative et ont permis de fournir les données et les opinions à la base de ce travail. L’application de cette recherche est possible en vue de mettre en place des campagnes de sensibilisation voire de lutte contre ces discriminations affectant presque toutes les sphères publiques et privées des personnes en situation de handicap. La méthodologie de recherche n’est pas validée par un comité de lecture et montre certaines faiblesses liées surtout aux contraintes et aux ressources disponibles pour le chercheur durant l’enquête.

# Bibliographie

Cette bibliographie regroupe les recherches identifiées durant le mapping sur la recherche appliquée en Afrique de l’Ouest et Maghreb. Ces références ont été sélectionnées pour leur adéquation avec les critères du Centre Ressources.

Une certaine flexibilité a été adoptée dans la sélection des références, de manière à rendre compte des besoins en termes de recherche.

Les 11 fiches de lecture présentées sont issues de la cette bibliographie.

Chaque référence contient un lien renvoyant vers le document (en accès libre ou payant). Pour les références ayant fait l’objet d’une fiche de lecture, le lien renvoie vers la notice du Centre Ressources.

* Agbovi K. [Représentation et perception du handicap par les cadres de l’administration publique et les autorités locales au Burkina Faso : Etude réalisée dans le cadre du projet régional DECISIPH](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/321/representation-et-perception-du-handicap-par-les-cadres-de-l-administration-publique-et-les-autorites-locales-au-burkina-faso.html). Handicap International en Afrique de l'Ouest. 2009. 66p

Cette étude sur la représentation et la perception du handicap par les cadres de l’administration publique et les autorités locales a été initiée par HI (Handicap International) pour disposer de données fiables susceptibles de d’aider à la prise de décision et dans la planification des actions à mener pour trouver une solution durable aux attitudes de marginalisation et d’exclusion à l’égard des personnes handicapées.

* Bakker L. Perceptions of Child’s Disability in the Moroccan Context: Religious Perspectives. Master Thesis. Leiden University. 2010. 74p (Ce document n’est pas disponible en ligne).

Ce mémoire de recherche présente les perceptions religieuses du handicap au Maroc.

* Bakhshi P. Gall F. Trani J.-F. [Le handicap dans les politiques publiques tunisiennes face au creusement des inégalités et à l’appauvrissement des familles avec des ayants droit en situation de handicap](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/330/le-handicap-dans-les-politiques-publiques-tunisiennes-face-au-creusement-des-inegalites-et-a-l-appauvrissement-des-familles-avec-des-ayants-droit-en-situation-de-handicap.html). Handicap International – Programme Maghreb. Organisation Tunisienne de Défense des Droits des personnes Handicapées. 2014.

Cette enquête permet de comprendre comment le handicap peut avoir des répercussions importantes sur le volet financier et économique, non seulement de la communauté mais aussi sur les ménages eux-mêmes. La relation entre le handicap et la pauvreté est ainsi présentée dans le contexte tunisien et cette relation est démontrée comme étant un cercle vicieux dans lequel les personnes en situation de handicap sont aussi bien défavorisées par leur handicap, mais aussi par les contraintes et les limites physiques, économiques et sociales causées par cette situation.

* Bakhshi P. Gall F. Trani J.-F. [Le handicap dans les politiques publiques marocaines face au creusement des inégalités et à l’appauvrissement des familles avec des ayant droits handicapés](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/326/le-handicap-dans-les-politiques-publiques-marocaines-face-au-creusement-des-inegalites-et-a-l-appauvrissement-des-familles-avec-des-ayant-droits-handicapes.html). Handicap International – Programme Maghreb / Collectif pour la promotion des droits des personnes handicapées. 2014. 132p

Ce document présente une enquête d’envergure menée au Maroc en vue de décrire et d’analyser la situation socio-économique des personnes handicapées. Basée sur une enquête quantitative et qualitative, cette enquête permet de voir les désavantages sociaux, économiques et affectifs dont souffrent les personnes handicapées au Maroc.

* Bayat M. [Understanding views of disability in the Cote d’Ivoire](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/322/understanding-views-of-disability-in-the-cote-d-ivoire.html). Disability & Society. 2013. 15p

Cette étude a pour objectif de promouvoir les droits des enfants en situation de handicap à travers l’analyse du modèle médical et du modèle social. Elle souligne aussi le rôle de l’éducation dans la correction des stéréotypes négatifs sur les personnes en situation de handicap, sans oublier le rôle des institutions.

* Boggs D., Pryor W. [Une réadaptation de qualité dans le contexte de développement international](http://www.hiproweb.org/uploads/tx_hidrtdocs/DsGA06ReadaptationDeQualite.pdf). Handicap International. 2013. 56p

Ce rapport présente les acquis et les défis de l’activité historique de Handicap International et qui est la réadaptation physique et fonctionnelle. Réparti par pays, ce rapport dresse les principales difficultés constatées dans chaque pays ou des programmes de réhabilitation sont menés sous l’égide de HI. En Afrique, le rôle de la Fédération Africaine des Techniciens Orthoprothésistes est mis en exergue faisant d’elle l’une des organisations les plus avancée et la plus importante en Afrique francophone en ce qui concerne la question de la réhabilitation.

* Brus A. [L’accès aux services des personnes handicapées dans 7 pays d’Afrique de l’Ouest](http://proadiph.org/IMG/pdf/l_acces_aux_services_des_personnes_handicapees_dans_7_pays_d_afrique_de_l_ouest_synthese.pdf) (synthèse). Projet DECISIPH / Handicap International, 2010-2011.

Ce rapport montre comment les expériences de sept pays d’Afrique peuvent contribuer à alimenter la base de données concernant l’accès aux services pour les personnes en situation de handicap. Bien que les résultats de chaque expérience ne peuvent pas être généralisés à d’autres pays, elles permettent néanmoins d’avoir une idées et des données appréciables sur l’accès aux divers services sociaux, économiques et institutionnels.

* [Cahier d’Expériences DECISIPH : Bénin, Burkina Faso, Libéria, Mali, Niger, Sénégal, Sierra Léone, Togo](http://proadiph.org/IMG/pdf/cahier_d_experiences_decisiph_fr_eng.pdf). Handicap International 2013.

Dans ce rapport sont présentés des expériences de plaidoyers en faveur des personnes en situation de handicap dans certains pays d’Afrique francophone. En plus de ces actions de plaidoyer le document présente des retours sur expériences de campagnes de sensibilisations concernant les droits et l’accès des personnes en situation de handicap à la santé.

* Campos Pinto P., Pinto T., Cunha A. [L’inclusion sociale des personnes en situation de handicap dans la wilaya d’Alger](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/328/l-inclusion-sociale-des-personnes-en-situation-de-handicap-dans-la-wilaya-d-alger.html). Universidade de Lisboa, Portugal. Handicap International – Programme Maghreb / Fédération Algérienne des Personnes Handicapées. 2014.

Cette étude menée dans la wilaya d’Alger, montre que les personnes en situation de handicap présentent généralement une situation d’inclusion et de vie assez satisfaisante. Aussi bien les efforts du gouvernement que les actions de ces personnes elles-mêmes permettent une meilleure qualité de vie au quotidien. Cependant, malgré ces avancées, certains obstacles tels que l’accessibilité mais aussi la stigmatisation sociale des personnes en situation de handicap nécessitent d’améliorer ce vécu tout en pérennisant les acquis politiques et institutionnels actuels.

* [Données relatives à l’appareillage orthopédique et à la réadaptation fonctionnelle 2010‐2011](http://www.fatoafrique.org/site/IMG/pdf/rapport_final_fato_analyse_de_enquete.pdf). Fédération Africaine des Techniciens Orthopédistes. 2013. 40p

Ce document présente des données sur les soins de réhabilitation dans plusieurs pays d’Afrique. Il montre aussi bien les obstacles que les éléments facilitateurs de cette réhabilitation, tout en soulignant le manque d’informations et de données fiables sur cette question à travers les pays étudiés.

* Drame E. and Kamphoff K. [Perceptions of disability and access to inclusive education in West Africa: a comparative case study in Dakar](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/323/perceptions-of-disability-and-access-to-inclusive-education-in-west-africa-a-comparative-case-study-in-dakar.html), Senegal. International Journal of special education, Vol 29, No: 3. 2014. 14p

Cet article sur l’éducation inclusive au Sénégal permet d’avoir une meilleure appréhension des perceptions sur le handicap et une définition des besoins en matière d’éducation dans ce pays. Il fait ressortir les faibles taux de scolarisation chez les personnes handicapées, et l’importance de l’éducation inclusive.

* Etongué Mayer E. J. [Etude sur les droits des personnes handicapées au Cameroun](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/329/etude-sur-les-droits-des-personnes-handicapees-au-cameroun.html). L’Union Africaine des Aveugles (UAFA) et l’Association Nationale des Aveugles du Cameroun (ANAC). 2007.

Dans cette étude, l’auteur montre que malgré l’arsenal juridique et institutionnel dédié au handicap au Cameroun, les personnes en situation de handicap souffrent de discriminations et de violences au sein de la société. L’auteur montre en effet à partir de situations de vie quotidienne comment une majorité de ces personnes sont stigmatisées, écartées, ne bénéficient pas d’une vie sociale et professionnelle satisfaisantes. Cependant, d’autres personnes en situation de handicap, et grâce à leurs propres capacités, sont capables de mener une vie normale en dehors de toute discrimination ou stigmatisation.

* Gansore N. [Inclusive Education in Burkina Faso: Teacher Training](http://www.eenet.org.uk/resources/docs/hi_burkina_faso.php). 2006

Cet article soulève les problèmes liés à l’accessibilité et les outils pour les enfants en situation de handicap au Burkina Faso. Cette étude souligne la priorité de l’éducation inclusive dans les programmes de développement d’Handicap International, surtout pour les enfants qui ont des besoins spécifiques.

* Gerbier B. [Comment améliorer l’accès aux soins de réadaptation pour les plus pauvres ? Evaluation de trois Fonds d'Equité mis en œuvre par Handicap International au Rwanda, Mali et Togo](http://proadiph.org/IMG/pdf/comment_ameliorer_les_sois_de_readaptation_pour_les_pauvres.pdf). Handicap International. 2009. 65p

Ce rapport présente une analyse comparative de trois expériences de Fonds d’Equité en Santé (FES) au Rwanda, Mali et Togo. Ces expériences permettent de relever les apports de ces Fonds au service d’une meilleure réadaptation des personnes en situation de handicap dans ces trois pays mais il permet aussi de dégager des recommandations en vue d’un meilleur fonctionnement et d’une meilleure efficacité de ces Fonds dans le cas de ces trois pays mais surtout dans le cas où cette expérience devrait être reproduite ailleurs.

* Handicap International. [Good practices for the economic inclusion of people with disabilities in developing countries: funding mechanisms for self-employment](http://www.handicap-international.org/uploads/media/goodpractices-GB-2coul.PDF). Handicap International. 2006. p.63

Ce rapport met en lumière les bonnes pratiques, les stratégies, les outils et les méthodes opérationnelles pour assurer l’efficacité des projets de développement pour les personnes en situation de handicap. Il met l’accent sur le microcrédit et les micro-entreprises comme levier de développement économique pour les bénéficiaires de ce programme.

* HERAUD M. [Les représentations du handicap au Burkina Faso. Processus de marginalisation et d’intégration des personnes en situation de handicap](http://www.hiproweb.org/fileadmin/cdroms/raise-awareness-0909/files/Y10.pdf). Ouagadougou. Handicap International. 2005. 96 p.

Cette étude s’inscrit dans le cadre de la stratégie pluriannuelle du programme d’Handicap International au Burkina Faso. Elle a pour objectif d’affiner la connaissance de la situation des personnes handicapées au Burkina, à travers l’étude des représentations liées au handicap dans deux régions du pays.

* Kaplan N. [Blindness Prevention in Mali: Are Improvements in Sight?](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/324/blindness-prevention-in-mali-are-improvements-in-sight.html) Disability Studies Quarterly. 2001

Cet article présente les résultats d’une recherche sur la cécité au Mali, réalisée en collaboration avec l'Institut d'Ophtalmologie Tropicale de L'Afrique (IOTA). C’est dans le cadre du programme de l’OMS que la recherche a été menée pour la prévention contre la cécité. L’intérêt de mener ce genre d’étude réside dans le fait que plus de 90% des non-voyants sont originaires des pays du tiers monde, particulièrement en Afrique.

* Lachheb M., Moualla N. [An athletic and disabled body: considering the body experience of Tunisian athletes with physical disabilities](http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1875067208000837). ALTER, volume 3, issue 4. 2009. 15p (accès payant)

Cet article propose une analyse du vécu corporel d’athlètes tunisiens handicapés physiques, investis dans une pratique sportive de haute compétition. Cette étude a été menée à partir d’un corpus d’entretiens, elle montre que la déficience corporelle s’exprime, pour les athlètes, en termes d’écart par rapport à la norme. Cependant, la mise en jeu spécifique du corps dans la pratique sportive et la réalisation des performances de pointe suscitent la rencontre avec un corps autre et participent à une révocation, voire même un oubli du handicap.

* Lang R. [The United Nations Convention on the right and dignities for persons with disability: A panacea for ending disability discrimination?](http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1875067209000443) ALTER. July–September 2009 (accès payant)

Cet article retrace trente ans d’histoire politique et intellectuelle qui a mené à l’élaboration de la Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées en 2008. Il souligne le fait que la convention est nécessaire mais pas suffisante pour réduire les discriminations envers les personnes handicapées, d’où l’importance d’une forte volonté politique afin de concrétiser les objectifs de cette Convention.

* Lare B. [Rapport du diagnostic local inclusif du village de Mission Tové](http://proadiph.org/IMG/pdf/12_rpt_dli_mission_tove.pdf). Handicap International. 2008.

Ce rapport présente une étude réalisée au sein d’un village au Togo qui se caractérise par la vulnérabilité de ses habitants mais aussi par la précarité des infrastructures sociales et économiques. Dans ce contexte cette étude montre comment les personnes en situation de handicap font face aux stigmatisations sociales et communautaires et sont confrontés aux difficultés liés à cette vulnérabilité structurelle.

* [Le Guide Rapide à l'intention des Enseignants & Éducateurs de Personnes Vivant avec l’Albinisme](http://proadiph.org/IMG/pdf/quick_guide-french.pdf). Tanzanie. Under The Same Sun. 2011.

Ce guide pratique est destiné aux enseignants et éducateurs travaillant auprès des enfants vivant avec l’Albinisme. Il présente des conseils sous forme pratique et opérationnel pour une meilleure adaptation physique et affective des enfants vivant avec l’Albinisme surtout avec leur milieu scolaire.

* Marie S. et al. [Domaine Services de Réadaptation](http://www.cofemer.fr/UserFiles/File/HandicapInternationalRapportAnnuel2010readaptation.pdf). Rapport annuel. Handicap International. 2009. 43p

Ce document présente l’activité historique d’Handicap International à savoir la réadaptation. Une meilleure connaissance et une tentative de cerner les stratégies complexes autour de la réadaptation permet aussi bien une meilleure information autour de ces stratégies mais aussi des échanges d’expériences et de bonnes pratiques entre les divers acteurs impliqués directement ou indirectement autour de la réadaptation à travers les zones d’activités d’Handicap International.

* Miszkurkaa M., Zunzuneguia M. V., Langloisa E. V., Freemanb E. E., Kouandac S., Haddada S., [Gender differences in mobility disability during young, middle and older age in West African adults](http://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/17441692.2011.630676#.VLOxWivz1qU). Global Public Health: An International Journal for Research, Policy and Practice, Volume 7, Issue 5. 2012. 495-508 pp (accès payant)

Cette étude donne des résultats statistiques sur les facteurs qui ont un impact sur la mobilité des personnes en situation handicap.

* Mizunoya S., Mitra S. [Is there a disability gap in employment rates in developing countries?](http://www.addc.org.au/documents/resources/is-there-a-disability-gap-in-employment-in-developing-countries_1051.pdf) Fordham University – Department of Economics, Discussion Paper Series. USA. October 2012. 50p.

Cet article analyse les écarts dans l’emploi des personnes avec ou sans incapacités dans 15 pays en voie de développement. Les résultats de l’enquête de la santé mondiale, World Health Survey (WHS), ont révélé que les personnes polyhandicapées sont celles qui souffrent le plus de chômage.

* Musoke G., Geiser P. [Handicap et adaptation](http://www.iddcconsortium.net/sites/default/files/resources-tools/files/cbr_africa_final_2013_fr.pdf). Le Réseau Africain de RBC (CAN). 2013. 135p

Ce livre présente l’état des lieux des acquis théoriques et pratiques de la Réadaptation à Base Communautaire en Afrique. Malgré son importance pour mettre en place une approche « Droits » allant dans le sens d’une réadaptation pour et par la communauté, ce livre montre que la pratique sur le terrain de la RBC reste faible et nécessite une meilleure visibilité et des retours d’expérience pouvant l’améliorer.

* N’Kekpo N. [Étude sur l’accès des Personnes Handicapées aux Technologies de l’Information et de la Communication au Togo](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/327/etude-sur-l-acces-des-personnes-handicapees-aux-technologies-de-l-information-et-de-la-communication-au-togo-quels-sont-les-obstacles-a-une-pleine-utilisation.html). PROADIPH. Handicap International. FTAPH. 2012.

Cette étude montre comment les Technologies de l’Information et de la Communication (TIC) sont utilisées (ou non) par les personnes en situation de handicap au Togo. Certaines de ces TIC sont privilégiées par rapport à d’autres selon les types de handicap mais aussi selon le niveau scolaire et les ressources d’accès à ces moyens parmi la population des personnes en situation de handicap.

* Norman W. [Water, sanitation and disability in West Africa.](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/183/water-sanitation-and-disability-in-west-africa.html) The Collaboratory for Strategic Partnerships and Applied Research. Messiah College. 2010. 143p.

Cette étude a été menée dans le cadre de deux programmes de développement de l’Afrique de l’ouest WAWI (West Africa Water Initiative) et MRWP (World Vision’s Mali Rural Water). Elle vise particulièrement les zones rurales du Mali et du Niger où les problèmes sanitaires représentent un double handicap surtout pour les femmes handicapées puisque leur principal rôle est lié à la capacité de puiser de l’eau et de faire le ménage. Son principal objectif est l’intégration des personnes handicapées au sein de ces programmes.

* Pakouyowou M. [Mise en place d’une monographie Togo comportant des recommandations pour le renforcement du plan national de réadaptation](http://docnum.univ-lorraine.fr/public/BUMED_MSPM_2012_PAKOUYOWOU_MENDEMWELABOU.pdf). Mémoire de Master. Université de Loraine. 2012. 80p

Ce document présente un travail universitaire de niveau master et qui a pour ambition de réaliser une monographie sur la réadaptation au Togo. Malgré les moyens limités pour sa réalisation, cette monographie permet cependant de reconnaitre le manque en études et en recherches appliquées autour de la question de la réadaptation, non seulement au Togo mais aussi dans le reste de l’Afrique francophone. Ces études permettraient d’avoir une image réelle sur la question de la réadaptation, et permettraient aussi de renforcer le plaidoyer en faveur des personnes handicapées.

* Piatta F. [Bonnes pratiques pour une gouvernance locale inclusive en Afrique de l'Ouest. Bénin, Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal, Sierra Leone, Togo](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/325/bonnes-pratiques-pour-une-gouvernance-locale-inclusive-en-afrique-de-l-ouest.html). Handicap International. 2010. 140p

Ce document présente comment il a été possible d’aborder le handicap selon une approche de droit humain mais à une échelle locale. A travers un recueil d’expériences et de bonnes pratiques dans des pays de l’Afrique de l’Ouest, il est possible de voir comment divers organisations, associations et pays mettent en place des politiques et des bonnes pratiques pour des plaidoyers à l’échelle locale en faveur de l’inclusion du handicap à travers le concept global de droit humain.

* Rieser R. for UNICEF REAP Project. [Teacher Education for Children with Disabilities: Literature Review.](http://www.eenet.org.uk/resources/docs/Teacher_education_for_children_disabilities_litreview.pdf) World of Inclusion. 2013. 163p

Cette revue de littérature a été réalisée pour le compte de l’UNICEF dans le but d’étudier l’enseignement des personnes en situation de handicap. L’accent est mis sur les expériences dans l’éducation inclusive et les méthodes d’enseignement afin de réduire l’écart dans l’accès à l’enseignement.

* Simonnot C. [Prise en charge des personnes en situation de handicap en Libye](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Handicap_International_-_Mission_evaluation_des_besoins_en_Libye_cle8f1164.pdf). Rapport d’évaluation pour Handicap International. 2011. 91p

Cette étude a été réalisée pour le compte de HI (Handicap International) afin d’analyser la situation des personnes handicapées en Libye, et les structures de prise en charge existantes. Son principal objectif est de proposer les axes d’un projet qui puisse contribuer à la réduction des situations de handicap, à travers le renforcement des capacités de prise en charge, en particulier de rééducation fonctionnelle et d’appareillage, et la promotion de la participation des personnes dans la société libyenne.

* [Surmonter les obstacles au développement de la réadaptation bonne pratiques pour les plans nationaux](http://www.fatoafrique.org/site/IMG/pdf/livret3_politiques_et_mecanismes_de_regulation.pdf). Actes du 7e congrès FATO 2013.

Dans ce livret issu du 7ème congrès de la FATO (Fédération Africaine des Techniciens Orthoprothésistes), plusieurs expériences concernant la gouvernance et les politiques de réadaptation sont présentés. Le constat principal est que souvent c’est la cohérence de ces politiques et programmes qui est la clé de l’efficacité des systèmes de réadaptation dans plusieurs pays d’Afrique.

* Swartz L. [Five challenges for disability-related research in sub-Saharan](http://www.ajod.org/index.php/ajod/article/view/149). African Journal of Disability; Vol 3, No 2 .2014.

Dans cet article, l’auteur montre les défis auxquels la recherche sur le handicap est confrontée en Afrique en général. Ainsi sont abordées ici des questions telles que celles liées aux ressources et aux moyens mis à la disposition des chercheurs, les problèmes de définition autour des concepts liés au handicap, l’inclusion des acteurs concernés par le handicap et les méthodologies utilisées pour ces recherches. Cependant l’auteur montre que malgré les difficultés et les manques, la recherche sur le handicap en Afrique est un chantier riche, dynamique et prometteur.

* Thiam A. [Etude sur les stratégies de prise en charge et d’intégration socio-économique des personnes handicapées au Sénégal](http://www.ntiposoft.com/domaine_200/pdf/19__etude_sur_les_strat_gies_de_prise_en_charge_des_p_h.pdf). Centre de ressources pour la promotion des personnes handicapées (CRPH). 2005. 87p

Cette étude présente les résultats d’une enquête auprès des organisations et institutions au Sénégal et ayant la question du handicap comme thématique principale. L’étude présente les forces et les faiblesses du système de prise en charge des personnes en situation de handicap mais aussi les contraintes et les opportunités de ces mêmes personnes en situation de handicap. L’auteur présente un ensemble de recommandation ayant pour but une amélioration de cette prise en charge.

1. **Acteurs de terrain**

   Les personnes handicapées, leurs familles et les organisations qui les représentent. Les organisations de défense des personnes. Les prestataires de services et autres organisations travaillant dans le domaine du handicap. Services et autres organisations intervenant en milieu ordinaire et devant prendre en compte dans leurs activités les personnes handicapées comme les enseignants, architectes, entreprises, industries, etc. Les décideurs politiques aux niveaux local, national et international. [↑](#footnote-ref-1)
2. **Organismes de recherche et chercheurs**

   Entité, telle qu’une université ou institut de recherche, ou structure dédiée à la recherche au sein d’un établissement, ou développée par un regroupement d’établissements et associée à une université ou un institut de recherche, quel que soit son statut légal (organisme de droit public ou privé) ou son mode de financement, dont le but premier est d’exercer les activités de recherche fondamentale ou de recherche appliquée ou de développement expérimental et de diffuser leur résultats par l’enseignement, la publication ou le transfert de technologie. [↑](#footnote-ref-2)
3. **Participation sociale**

   La participation sociale concerne l’ensemble des activités qu’une personne doit réaliser pour assurer sa survie et celles concernant ses choix de vie personnelle. Elle est mesurée par la réalisation des activités de la vie quotidienne et domestique ainsi que par l’ensemble des rôles sociaux. [↑](#footnote-ref-3)
4. <http://www.firah.org/centre-ressources/revues-de-litterature.html> [↑](#footnote-ref-4)
5. **Supports d’application**

   Mise en forme des résultats et des connaissances produites par la recherche appliquée en produits, services et contenus répondant aux attentes et besoins des personnes handicapées. Ces supports d'application sont adaptés pour être utilisables par les acteurs de terrain. [↑](#footnote-ref-5)
6. Le modèle basique de l’EST (Evaluation, Sélection, Traitement) proposé par TRICOT A. et ROUET J.F. (1998) sur les processus de base de la recherche de l’information. Tricot A. &Rouet J.F (1998), Chercher de l'information dans un hypertexte : vers un modèle des processus cognitifs, <http://andre.tricot.pagesperso-orange.fr/RouetTricot_hypermedias.pdf> [↑](#footnote-ref-6)